



CICR

Genève (AMM / CICR) – Le **Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** et l'**Association médicale mondiale**

(AMM) ont

signé

aujourd'hui à Genève un

protocole d'accord

par lequel les deux organisations s'engagent à

unir leurs forces

pour

combattre

, à l'échelon mondial, la

violence

perpétrée contre les

patients

et les

personnels de santé

Aux termes de ce protocole d'accord, l'AMM devient partenaire du projet « Les soins de santé en danger » du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, initiative sur quatre ans visant à réduire les dangers que la violence armée fait peser sur les soins de santé. Selon un rapport récent du CICR, les attaques dirigées contre des personnels de santé, des structures médicales et des véhicules sanitaires privent de soins des millions de personnes dans le monde au moment où elles en ont le plus besoin. En 2012, plus de 900 incidents violents touchant les soins de santé ont été recensés dans 22 pays, mais la plupart des incidents ne sont pas consignés et leurs conséquences passent inaperçues.

« Chaque jour, l'insécurité, les actes et les menaces de violence empêchent des gens ordinaires de recevoir des soins de santé. Le partenariat conclu avec l'AMM permettra d'intégrer les professionnels de la médecine du monde entier dans une communauté dynamique résolue à s'attaquer à ce problème », déclare Yves Daccord, directeur général du CICR. « Ceux qui cherchent à prodiguer des soins de santé efficaces en toute impartialité font face à d'immenses défis, qui varient d'un pays à l'autre. Mais des tendances générales se dessinent, comme les attaques visant directement des agents de santé et des structures médicales, ou les restrictions de mouvement imposées aux ambulances. Nous n'obtiendrons pas de résultats durables sans une action collective de grande ampleur menée aux niveaux local et international. »

Le Dr Otmar Kloiber, secrétaire général de l'AMM, commente l'adoption du protocole d'accord : « En coopération avec le CICR, nous continuerons d'attirer l'attention sur les atteintes aux soins de santé et de lutter contre ce fléau dans toutes les régions du monde en proie à des conflits, des troubles et des manifestations de masse. Les organismes et les agents de santé locaux sont les premiers à être touchés. Il est donc logique que les associations médicales nationales représentées par l'AMM jouent un rôle central dans l'identification de mesures concrètes permettant, au niveau local, d'améliorer la sécurité des patients comme des personnels de santé ».

L'hôpital Keysaney de Mogadiscio illustre bien la difficulté de fournir des services médicaux essentiels dans l'un des contextes les plus dangereux du monde. Si les conditions de sécurité se sont aujourd'hui améliorées dans la capitale somalienne, le Dr Yusuf Mohamed Hassan, qui dirige l'hôpital depuis 2004, n'a pas oublié les combats qui faisaient rage alentour. Il explique que l'hôpital a pu continuer à fonctionner pendant 20 ans de guerre en se fondant uniquement sur des critères médicaux : « L'hôpital traite tous ceux qui en ont besoin à Mogadiscio, peu importe leur clan ou leurs opinions politiques. Malgré les épreuves et les pressions, nous continuons de travailler pour sauver des vies. Je crois que c'est uniquement grâce à notre impartialité et à notre neutralité que nous avons pu rester opérationnels au fil du temps ».

Bruce Eshaya-Chauvin, conseiller médical au CICR, confirme qu'il est essentiel pour les agents de santé de respecter l'éthique médicale : « Dans les situations de violence armée, des blessés ou des malades se voient parfois refuser l'accès au traitement. La discrimination est inacceptable, même si elle est due à un climat de tensions ». Le partenariat conclu aujourd'hui contribuera à garantir que les personnels de santé aient une connaissance suffisante de leur rôle et de leurs responsabilités, pour les aider à mieux gérer les dilemmes qui surgissent quand la violence éclate.

Présent à la cérémonie de signature à Genève, le Dr Xavier Deau, membre élu du Conseil de l'Association médicale mondiale, déclare : « Par l'intermédiaire de son réseau mondial d'associations médicales, l'AMM participera aux consultations nationales et diffusera les meilleures pratiques concernant les mesures à prendre pour protéger les agents de santé et les patients ». Cela peut exiger de modifier la législation nationale. Par exemple, en Colombie, un décret gouvernemental a été adopté pour encourager l'usage d'un emblème protecteur national par tout le personnel médical, initiative qui a porté ses fruits. Au Yémen, une déclaration signée par les pouvoirs publics en décembre 2012 constitue un premier pas vers un accès sécurisé aux soins de santé dans le pays.

Le CICR et l'Association médicale mondiale s'allient pour des soins de santé plus sûrs

Écrit par CICR

Mercredi, 26 Juin 2013 20:43 -

Le projet « Les soins de santé en danger », qui devrait se poursuivre jusqu'en 2015, vise à améliorer l'accès à des soins de santé efficaces et dispensés en toute impartialité dans les situations de violence armée. À cette fin, différents experts sont mobilisés pour trouver une série de solutions concrètes pouvant être mises en œuvre par les décideurs, les organisations humanitaires et les professionnels de la santé.

L'Association médicale mondiale, confédération indépendante regroupant les associations médicales nationales de 102 pays, représente plus de neuf millions de praticiens. Agissant au nom des patients et des médecins, elle s'efforce d'atteindre les normes les plus élevées possible en matière de soins médicaux, d'éthique, de formation et de droits de l'homme liés à la santé pour que chacun puisse en bénéficier.